

Conseil communal du jeudi 28 mars 2013.
Séance publique - Point 12 – Acquisition d'une tarière.
Intervention Cloes J. - Groupe Renouveau

Le Collège propose au Conseil d'approuver l'achat d'une tarière à moteur à essence avec deux mèches à terre de diamètres respectifs 150 et 200 mm.

Le devis estimatif est au montant de 1500,00 € TVAc.

La justification donnée par le Collège est que « ce matériel apportera un gain de temps et une économie de béton car les trous seront adaptés parfaitement au matériel à poser ».

Le matériel à poser est des poteaux de signalisation routière et des piquets de clôture.

J'ai la remarque suivante, qui découle de la justification émise par le Collège que « ce matériel apportera un gain de temps et une économie de béton car les trous seront adaptés parfaitement au matériel à poser »:

Les poteaux de signalisation routière utilisés sur Dalhem sont de deux diamètres, à savoir pour la plupart 75 mm et en nombre moindre, 50 mm.

Quant aux piquets de clôture, il en existe de différents diamètres également, les plus forts ayant un diamètre de 120 mm pour la partie enterrée.

Je pense donc que les diamètres 150 et 200 mm proposés pour les tarières sont inadéquats et qu'il y a lieu de remplacer ces indications par la mention « diamètre de tarière immédiatement supérieur à 50, 75 et 100 ou 120 mm selon les piquets de clôture que vous envisagez. »